



Module Arbitrage

Total volume horaire : 16 heures

Objectifs

- Connaître les lois du jeu du football à effectif réduit et à 11.
- Animer et conduire des interventions sur la sensibilisation à l'arbitrage.
- Maîtriser la gestion administrative d'une rencontre
- Développer des compétences à arbitrer une rencontre officielle et dans le cadre de l'entraînement.

Public concerné

- Accompagnateurs d'équipes
- Dirigeants, parents
- Educateurs de toutes catégories
- Arbitres

Prérequis

Etre licencié(e) FFF
Etre âgé de 16 ans et plus

Programme

Journée 1 :

- Réflexions, échanges et débats sur **l'arbitre « idéal »**
- **Approche pratique des Lois du jeu** : « foot à effectif réduit » (Match commenté)
- **Approche théorique des Lois du jeu** : « foot à effectif réduit » (Quiz)
- **Etude pratique** des lois du jeu du Foot à 11 (Etude de quelques lois sur le terrain)
- **Apprentissage ludique** aux lois du jeu du Foot à 11 (Jeu de rôles)
- **Gestion administrative du match** (Feuille de match et Réserves)

Journée 2 :

- Fin de **l'étude des lois** ou Renforcement par des exercices sur le terrain (Biathlon)
- Exposé sur les techniques pédagogiques d'arbitrage afin de **se rendre « le match facile »**
- Initiation à la **transmission du savoir** (biathlon, jeu de Lois, auto et inter-arbitrage)
- **Pratique de l'arbitrage**
- **Evaluation des acquis** théoriques lors de la formation

Méthodes et Supports

Pédagogie de l'action : Etude de cas, observation, découvertes de nouveaux savoirs.
Chaque thème développé fait l'objet d'un exposé d'apports théoriques et pratiques ponctué d'un temps d'échanges et de questions-réponses avec le formateur.

Supports pédagogiques :

- Vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires
- Livret stagiaire remis en début de formation

Informations complémentaires

Pour valider le certificat, l'éducateur devra :

1. Suivre l'intégralité de la formation (16 heures).
2. Dans le cadre des BMF et BEF réaliser des mises en situation pédagogique (19 heures):
 - Au sein de son club (arbitrer des rencontres, organiser des réunions de sensibilisation à l'arbitrage, initier à la pratique de l'arbitrage, etc....)
 - Au sein de sa ligue ou de son district (participer à l'arbitrage sur des actions techniques)
 - Remplir un rapport de MSP à transmettre au service formation de la ligue.

Pour plus de renseignements, contactez votre ligue ou district